an II.

FRC 15680

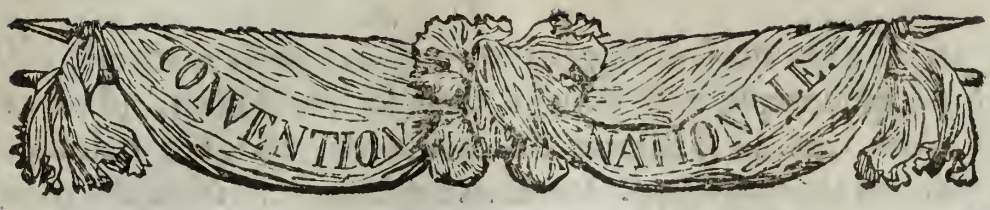

Case FRC 19418

INSTRUCTION PUBLIQUE.

RAPPORT

Sur les destructions opérées par le Vandalisme, et sur les moyens de le réprimer.

PAR GRÉGOIRE,

Séance du 14 Fructidor, l'an second de la République une et indivisible,

SUIVI

DU DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE.

Imprimés et envoyés par ordre de la Convention nationale aux Administrations et aux Sociétés populaires.

LE mobilier appartenant à la Nation a souffert des dilapidations immenses, parce que les fripons, qui ont toujours une logique à part, ont dit : *nous sommes la*

THE NEWBERRY LIBRARY

nation; et quoiqu'en général on doive avoir mauvaise idée de quiconque s'est enrichi dans la révolution, plusieurs n'ont pas eu l'adresse de cacher des fortunes colossales élevées tout-à-coup. Autrefois ces hommes vivoient à peine du produit de leur travail, et depuis long-temps ne travaillant pas, ils nagent dans l'abondance.

C'est dans le domaine des arts que les plus grandes dilapidations ont été commises. Ne croyez pas qu'on exagère en vous disant que la seule nomenclature des objets enlevés, détruits ou dégradés, formeroit plusieurs volumes. La commission temporaire des arts, dont le zèle est infatigable, regarde comme des conquêtes, les monumens qu'elle arrache à l'ignorance, à la cupidité, à l'esprit contre-révolutionnaire, qui semblent ligués pour appauvrir et déshonorer la Nation.

Tandis que la flamme dévore une des plus belles bibliothèques de la République, tandis que des dépôts de matières combustibles semblent menacer encore d'autres bibliothèques, le vandalisme redouble ses efforts. Il n'est pas de jour où le récit de quelque destruction nouvelle ne vienne nous affliger : les lois conservatrices des monumens étant inexécutées ou inefficaces, nous avons cru devoir présenter à votre sollicitude un rapport détaillé sur cet objet. La Convention nationale s'empressera sans doute de faire retentir dans toute la France le cri de son indignation, d'appeler la surveillance des bons citoyens sur les monumens des arts pour les conserver, et sur les auteurs et instigateurs contre-révolutionnaires de ces délits, pour les trainer sous le glaive de la loi.

Il y a cinq ans que le pillage commença par les bibliothèques, où beaucoup de moines firent un triage à leur profit. Ce sont eux sans doute qui ont enlevé le manuscrit unique de la chronique de *Richerius*, à Senones, comme

autrefois ils avoient déchiré, dans celui de Geoffroi de Vendôme, la fameuse lettre à Robert d'Arbriſſel.

Les libraires, dont l'intérêt s'endort difficilement, profitèrent de la circonstance, et en 1791, beaucoup de livres volés dans les ci-devant mônastères de Saint-Jean de Laon, de Saint-Faron de Meaux, furent vendus à l'hôtel de Bullion, d'après le catalogue de l'abbé ***, titre supposé pour écarter les soupçons.

Plusieurs lois et instructions émanées de trois assemblées nationales avoient pour but la conservation des trésors litteraires. Le texte ni l'esprit des décrets ne furent jamais d'autoriser la vente. Celui du 23 octobre 1790, ordonne d'apposer les scellés, d'inventorier, d'envoyer les inventaires au comité d'instruction publique; et cependant les livres ou les tableaux ont été vendus en tout ou en partie dans les districts de Charleville, Langres, Joigny, Auxerre, Montivilliers, Gournay, Carentan, Neufchâtel, Gisors, l'Aigle, Lisieux, Saint-Aignan, Romorentin, Châtillon-sur-Indre, Château-Renaud, Thonon, la Marche, Vihiers, Riom, Tarascon et Montflanquin.

Le législateur crut arrêter ces désordres par la loi du 10 octobre 1792; et malgré cette loi, on vendit encore dans les districts de Lure, Cuſſet et Saint-Maixent. La plupart des administrations qui ne vendirent pas, laissèrent les richesses bibliographiques en proie aux insectes, à la ponssière et à la pluie. Nous venons d'apprendre qu'à Arnay les livres ont été déposés dans des tonneaux..... Des livres dans des tonneaux!

Le 22 germinal, le comité d'instruction publique vous rendit compte du travail de la bibliographie, sur laquelle on n'avoit jamais fait aucun rapport. La Convention nationale enjoignit aux adminiſtrations d'accélérer l'envoi des catalogues, et de rendre compte du travail dans une décade; par la correspondance la plus active et la plus

fraternelle nous n'avons cessé d'éclairer, de stimuler ce travail. Nous devons des éloges à plusieurs corps administratifs ; leurs nouveaux envois forment environ douze cent mille cartes, ce qui répond à près de trois millions de volumes ; mais il en est qui n'ont seulement pas daigné nous écrire. Une nouvelle circulaire est en route pour leur annoncer que, si elle reste sans réponse, on dénoncera leur conduite à la Convention nationale.

Mais parmi ceux même qui ont répondu, quelques-uns, malgré le texte précis des décrets, malgré les instructions les plus formelles, ont encore, je ne dis pas la manie, mais la fureur de détruire et de livrer aux flammes. Vous concevez que cette marche est plus expéditive que celle d'inventorier. Ainsi l'a-t-on fait à Narbonne, où beaucoup de livres ont été envoyés à l'arsenal et à Fontaine lès-Dijon, où la bibliothèque des Feuillans a été mise au rebut et jetée dans la *salle de vieux papiers*.

D'autres proposent de faire un choix qui écarteroit les livres licentieux, absurdes et contre-révolutionnaires. Un jour on examinera si ces productions illégitimes et empoisonnées doivent être réservées pour compléter le tableau des aberrations humaines. La Convention indiquera le point de départ, pour déterminer la conservation des ouvrages qui formeront nos bibliothèques. Mais si l'on permettoit de prononcer des arrêts isolés sur cet objet, chacun poseroit la limite à sa manière. Quelques individus dont le goût peut être faux, dont les lumières peuvent être très-resserrées, formeroient un tribunal révolutionnaire qui proscriroit arbitrairement des écrivains, et prononceroit des arrêts de mort contre leurs écrits. Non seulement Horace et Virgile y passeroient pour avoir préconisé un tyran, mais encore pour avoir été souvent imprimés avec privilége d'un autre tyran.

Comment se défendre d'une juste indignation, quand pour justifier le brûlement, on vient nous dire que ces livres sont mal reliés? Faut-il donc rappeller de nouveau que souvent tous les attributs du luxe typographique étoient prodigués aux écrits dans lesquels on encense le vice et la tyrannie, tandis que des ouvrages précieux par la pureté des principes, et qui contiennent aussi une poudre révolutionnaire, étoient condamnés à l'obscurité des galetas?

Beaucoup de bibliothèques de moines mendians, auxquelles certaines gens attachent très-peu d'importance, renferment des éditions du premier âge de l'imprimerie. (Telle est celle de ci-devant récolets de Saverne.)

Ces éditions sont d'une chèrté excessive, et les exemplaires dont nous parlons n'ayant jamais été dans le commerce, sont parfaitement conservés. Ce sont des livres de ce genre qui composoient la bibliothèque d'un Mr. Paris, dont les Anglais ont fait imprimer le catalogue, et qu'on eut la mal-adresse de laisser sortir de France. Tel livre qui n'étoit encore évalué ici qu'à quelques écus, s'est vendu 125 guinées à Londres.

Observons aux brûleurs de livres et aux nouveaux Iconoclastes plus fougueux que les anciens, que certains ouvrages ont une grande valeur par leurs accessoires. Le missel de la chapelle de Capet, à Versailles, alloit être livré pour faire des gargousses, lorsque la bibliothèque nationale s'empara de ce livre dont la matière, le travail, les vignettes et les lettres historiées sont des chefs-d'œuvre.

D'ailleurs des miniatures même peu soignées, des culs de lampes mal dessinés, des reliures chargées de figures informes, ont servi souvent à éclaircir des faits historiques, en fixant les dates, en retraçant des instru-

mens de musique, des machines de guerre, des costumes dont on ne trouvoit dans les écrits que des descriptions très-imparfaites.

Je passe à des dilapidations d'un autre genre : les antiques, les médailles, les pierres gravées, les émaux de Petitot, les bijoux, les morceaux d'histoire naturelle d'un petit volume, ont été plus fréquemment la proie des fripons. Lorsqu'ils ont cru devoir colorer leurs vols, ils ont substitué des cailloux taillés, des pierres fausses aux véritables. Et comment n'auroient ils pas eu la facilité de se jouer des scellés, lorsqu'on saura qu'à Paris même, il y a un mois, des agens de la municipalité apposoient des cachets sans caractère, des boutons et même de gros sous, en sorte que quiconque étoit muni d'un sou, pouvoit, à son gré, lever et réapposer les scellés ?

De toutes parts s'élèvent contre des commissaires les plaintes les plus amères et les plus justes. Comme ils ont des deniers à pomper sur les sommes produites par les ventes, ils évitent de mettre en réserve les objets précieux à l'instruction publique. Il est à remarquer d'ailleurs que la plupart des hommes choisis pour commissaires, sont des marchands, des fripiers qui, étant par état plus capables d'apprécier les objets rares présentés aux enchères, s'assurent des bénéfices exorbitans. Pour mieux réussir, on dépareille des livres on démonte les machines, le tube d'une lunette se trouve séparé de son objectif, et des fripons concertés savent réunir ces pièces séparées qu'ils ont acquises à bon marché. Lorsqu'ils redoutent la probité ou la concurrence de gens instruits, ils offrent de l'argent pour les engager à se retirer des ventes. On en cite une où ils assommèrent un enchérisseur.

Ainsi par les spéculations de l'agiotage, les objets

de sciences et d'arts, qui ne devoient pas même être mis en vente, ont été livrés fort au-dessous de leur valeur.

Chez Breteuil, une pendule en malachite, la seule que l'on connoisse, a été vendue à vil prix.

Les quatre fameuses tables de bois pétrifié de l'autrichienne, où l'on admire la pureté des formes, le précieux fini des bronzes et la rareté de la matière, ont été vendues pour environ 8,000 liv., revendues pour 12,200 liv., enfin rétrocédées à la nation pour 15,000 l.; c'est peut-être le demi-quart de leur valeur.

De toutes parts le pillage et la destruction étoient à l'ordre du jour.

A l'horloge du palais, on brisoit les statues de la prudence et de la justice, par Germain Pilon, et l'on y laissoit les armoiries.

A St.-Paul, on détruisoit le monument élevé par Coysevox, à Mansard.

A St.-Nicolas du Chardonnet, on brisoit un calvaire magnifique, par Poultier, sur les dessins de le Brun.

A St.-Louis de la Culture, on mutiloit un monument qui a coûté plus de 200,000 liv., et que le Cavalier Bernin regardoit comme un des plus beaux morceaux de sculpture.

A l'église St.-Sulpice, fermée sur la motion de Vincent, on mutiloit les ouvrages de Bouchardon; la méridienne faillit être détruite.

A la Sorbonne, on coupoit une belle copie de Champagne, représentant le cardinal de Richelieu,

mais de manière à conserver une bande qui contenoit la tête & les mains, c'est-à-dire, les parties les plus essentielles à l'art.

A Maisons, à Caumartin, à Brunoy, même destruction.

A Marly, on a brisé ou enlevé l'Hypomène, l'Atalante, les figures de l'Océan et les excellentes copies de la Diane, et de la Vénus de Médicis.

A la ci-devant abbaye de Jouare, six ou huit colonnes de marbre noir ont été cassées.

A Franciade, où la massue nationale a justement frappé les tyrans jusques dans leurs tombeaux, il falloit au moins épargner celui de Turenne, où l'on voit encore les coups de sabre.

Si à Paris et dans les environs, malgré les décrets et les instructions des représentans du peuple, malgré les réclamations du comité d'instruction publique, et les soins de la commission des arts, de tels dégats ont eu lieu, que devoit-ce être dans les départemens?

A Dijon l'on a détruit des mausolées, dont les figures principales avoient sept pieds de haut.

A Saint-Mihiel, à Charleville, à Port-la-Montagne, à la Rochelle, on a détruit, là des manuscrits, des tableaux; ici des chefs-d'œuvres de Pujet et de Bouchardon.

A Nancy, dans l'espace de quelques heures, on a brisé et brûlé pour cent mille écus de statues et de tableaux.

Mais sur la frontière et sur-tout dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, les dégats sont tels, que pour les peindre l'expression manque.

A Sedan, on est parvenu toutefois à conserver un tour et quelques morceaux d'ivoire et d'ébène, qu'un

maître de forges vouloit se faire livrer sous prétexte de service national.

Des colonnes de porphyre, dont chacune vaut peut-être cinquante mille livres; quatre colonnes magnifiques de vert antique, d'un tombeau qui étoit dans l'église d'Emile, ont été arrachées à la destruction.

Un très-beau vase de Benevenuto Cellini, que le comité de surveillance de la section du Contrat-Social vouloit livrer à la fonte, est conservé.

A Auteuil on a sauvé des bas-reliefs sur l'antique, qu'on vouloit faire démolir.

A Anet, au milieu d'une pièce d'eau, étoit un cerf en bronze d'un beau jet. On vouloit le détruire, sous prétexte que la chasse étoit un droit féodal. On est parvenu à le conserver, en prouvant que les cerfs de bronze n'étoient pas compris dans la loi.

A Pont-à-Mousson, un grand tableau que des connoisseurs avoient proposé de couvrir d'or pour qu'on le leur cédât, avoit été vendu au prix de quarante-huit livres. On l'a fait rentrer dans le mobilier national.

A Mousseaux, on avoit mis le scellé sur des serres chaudes; si on n'étoit parvenu à le faire lever promptement, toutes les plantes étoient perdues.

A Balabre, district du Blanc, département de l'Indre, cent vingt-quatre orangers, dont plusieurs ayant dix-huit pieds de haut, alloient être vendus de six à dix-huit livres pièce, y compris la caisse, sous prétexte que des républicains ont besoin de pommes et non d'oranges. Heureusement on est parvenu à suspendre la vente.

Il faudroit un grand effort d'indulgence, pour ne voir dans ces faits que de l'ignorance. Mais si l'ignorance n'est pas toujours un crime, ses panégyristes devroient sentir qu'au moins elle est toujours un mal. Presque

toujours derrière elle se cachent la malveillance et l'esprit contre-révolutionnaire. Ceux qui au jardin de botanique de Montpellier, ont fait scier l'arbre-de-fer, qui avoit, dit on, plus de cent pieds de tige, pour en faire un arbre de la liberté, sont peut-être les mêmes qui vouloient faire couper les oliviers de la ci-devant Provence.

Un décret sage est-il rendu ? A l'instant l'aristocratie tâche de le diriger à ses fins.

Parloit-on d'employer les cloches pour faire des canons ? des hommes étrangers peut-être, ou payés par l'étranger, vouloient envoyer à la fonte les statues de bronze qui sont au dépôt des Petits-Augustins, les cercles du méridien fait par Butterfield pour les globes de Coronelli, et les médailles qui sont au cabinet de la bibliothèque nationale ; on a calculé que réunies, elles pourroient former la moitié d'un petit canon.

Parloit-on de la rareté du numéraire ? les mêmes hommes vouloient envoyer à la monnoie les deux célèbres boucliers votifs en argent de ce cabinet, tandis qu'à Commune-Affranchie, Chassenot jetoit au creuset huit cents médailles antiques en or.

S'agissoit-il d'extraire le salpêtre ? on démolissoit, dit-on, des antiques à Arles ; les beaux monumens qui sont près de Saint-Remy ont failli subir le même sort.

Vous proscrivîtes avec raison les objets qui rappelloient l'esclavage des peuples ; alors on vouloit détruire les tableaux d'une femme peintre, parce qu'on la dit émigrée.

Détruire chez notre collègue Bouquier des tableaux du Carache, parce qu'ils représentent des objets de culte.

Détruire ceux de le Sueur, parce qu'on y voit des

chartreux, et anéantir enfin ces chefs-d'œuvre que l'envie avoit déja mutilés dans le siècle dernier.

A Praslin, district de Melun, les statues des dieux du paganisme ont été brisées comme monumens féodaux.

A Ecouen, deux bas-reliefs représentoient des femmes aîlées, soutenant les armes de Montmorency. L'écusson pouvoit se gratter sans endommager les figures. On proposoit d'y graver des emblêmes républicains en creux comme l'etoient les hiéroglyphes égyptiens. Tout le contraire a été fait. On a brisé les têtes des femmes, et conservé les armes de Montmorency. L'on vient encore d'y briser une belle statue de marbre blanc; les débris sont dans la cour.

On a fait plus : des hommes armés de bâtons et précédés de la terreur, sont allés chez les citoyens, chez les marchands d'estampes. Une reliure, une vignette ont servi de prétexte pour voler ou détruire les livres, les cartes géographiques, les gravures, les tableaux. On a même déchiré l'estampe qui retraçoit le supplice de Charles premier, parce qu'il y avoit un écusson. Eh! plût à Dieu que d'après la réalité, la gravure pût nous retracer ainsi toutes les têtes des rois, au risque de voir à côté un blason ridicule.

Sans doute il faut que tout parle aux yeux le langage républicain. Mais on calomnieroit la liberté en supposant que son triomphe dépend de la conservation ou de la destruction d'une figure où le despotisme a laissé quelque empreinte; et lorsque des monumens offrent une grande beauté de travail, leur conservation, ordonnée par la loi du 3 frimaire, peut simultanément alimenter le génie et renforcer la haine des tyrans, en les condamnant par cette conservation même, à une espèce de pilori perpétuel; tel

est le mausolée de Richelieu, l'un des chefs-d'œuvre de Girardon.

La frénésie des barbares fut telle, qu'on proposa d'arracher toutes les couvertures des livres armoriés, toutes les dédicaces et les priviléges d'imprimer, c'est-à-dire de détruire tout.

Soyez sûrs que ce fanatisme d'un nouveau genre est très-fort du goût des anglais. Ils paieroient fort cher toutes vos belles éditions *ad usum delphini*; et ne pouvant les avoir, ils paieroient volontiers pour les faire brûler.

Ce sont eux peut-être qui possèdent les mémoires et les plans manuscrits volés au dépôt de la guerre et de la marine.

C'est en Angleterre, dit-on, que sont passées les magnifiques galeries de la Borde et d'Égalité. Celle de Choiseuil-Gouffier alloit vous échapper au moment où le patriotisme y mit l'embargo à Marseille; et l'on vient encore de recouvrer chez un banquier trois tableaux, dont deux de Claude Lorrain et un de Vandyck, qui étoient achetés pour l'Angleterre.

Permettez-moi de vous présenter ici une série de faits dont le rapprochement est un trait de lumière.

Manuel proposoit de détruire la porte Saint-Denis; ce qui causa pendant huit jours une insomnie à tous les gens de goût et à tous ceux qui chérissent les arts.

Chaumet, qui faisoit arracher des arbres sous prétexte de planter des pommes-de-terre, avoit fait prendre un arrêté pour tuer les animaux rares, que les citoyens ne se lassent point d'aller voir au Muséum d'histoire naturelle.

Hébert insultoit à la majesté nationale en avilissant la langue de la liberté.

Chabot disoit qu'il n'aimoit pas les *savans ;* lui et ses complices avoient rendu ce mot synonyme à celui d'*aristocrate.*

Lacroix vouloit qu'un soldat pût aspirer à tous les grades sans savoir lire.

Tandis que les brigands de la Vendée détruisoient les monumens à Parthenay, Angers, Saumur et Chinon, Henriot vouloit renouveler ici les exploits d'Omar dans Alexandrie. Il proposoit de brûler la bibliothèque nationale, et l'on répétoit sa motion à Marseille.

Dumas disoit qu'il falloit guillotiner tous les hommes d'esprit.

Chez Robespierre on disoit qu'il n'en falloit plus qu'un. Il vouloit d'ailleurs, comme on sait, ravir aux pères, qui ont reçu leur mission de la nature, le droit sacré d'élever leurs enfans. Ce qui dans Lepeletier n'étoit qu'une erreur, étoit un crime dans Robespierre. Sous prétexte de nous rendre Spartiates, il vouloit de nous faire des Ilotes, et préparer le régime militaire qui n'est autre que celui de la tyrannie.

Pour consommer le projet de tarir toutes les sources des lumières, il falloit paralyser ou anéantir les hommes de génie, dont l'existence est d'ailleurs si souvent tourmentée par ceux qui les outragent pour se dispenser de les admirer ; il falloit leur refuser indistinctement des certificats de civisme, crier dans les sections : *défiez-vous de cet homme, car il a fait un livre ;* les chasser des places qu'ils occupoient, flatter l'orgueil de l'ignorance, en lui persuadant que le patriotisme, qui est indispensable partout, suffit à tout ; et sous le prétexte même de faire triompher les principes, compromettre la fortune, l'honneur et la vie des citoyens, en les confiant à des mains

inhabiles. C'est à quoi l'aristocratie déguisée avoit complétement reussi.

Sans doute, il est des gens de lettres qui après avoir, dans l'ancien régime, sacrifié au faux goût, à la lubricité, à la flatterie, ont continué ce rôle avilissant. Il en est même qui, après avoir fait faire un pas à l'esprit humain, ont rétrogradé et se sont prostitués au royalisme, c'est-à-dire, à tous les crimes. Et dans quelle classe n'a-t-on pas vu des scélérats et des hommes estimables? Une république ne doit connoître que des citoyens; et quels qu'ils soient, la loi doit frapper ceux qui sont coupables et protéger ceux qui sont purs.

Pourquoi d'ailleurs confondre, avec les ennemis de la patrie, des hommes, qui, sans être doués d'une grande énergie révolutionnaire, chérissent la liberté, mais que le goût et l'habitude de la retraite éloignent des orages? Ne les mettez pas au timon des affaires; mais donnez à celui-là ses livres, à celui-ci ses machines et son laboratoire, à cet autre un télescope et les astres, et la patrie recueillera les fruits inappréciables de leur génie.

Le système de persécution contre les hommes à talent étoit organisé. On a mis en arrestation Dessaulx, un des premiers chirurgiens de l'europe, qui est à la tête du plus grand hospice de malades à Paris, et le seul presque qui forme des élèves pour nos armées; votre comité de sûreté générale s'est empressé de l'élargir.

Pendant neuf mois, on a fait gémir dans une prison le célèbre traducteur d'Homère, Bitaubé, fils de réfugié, que l'amour de la liberté a ramené depuis long-temps dans la patrie de ses pères, et que le tyran de la Prusse prive de ses revenus parce qu'il est patriote. Thillaye, Cousin, Laharpe, Vandermonde, Ginguené, la Chabeaussière, la Metherie, François - Neufchâteau,

Boncerf, Oberlin, Volney, Laroche, Sage, Beffroy, Vigée, et beaucoup d'autres, ont éprouvé le même sort.

Mauduit, la Tourette et Champfort, ont péri victimes de cette inquisition.

Citoyens, dût-on contester l'authenticité ou attenuer l'importance de quelques-uns des faits que j'ai mentionnés, outre que cette énumération est très-incomplette, il en resteroit assez pour porter à l'évidence le fléau de l'ignorance et les crimes de l'aristocratie.

Anéantir tous les monumens qui honorent le génie français et tous les hommes capables d'agrandir l'horison des connoissances, provoquer ces crimes, puis faire le procès à la révolution en nous les attribuant, en un mot nous barbariser, puis crier aux nations étrangères que nous étions des barbares pires que ces musulmans qui marchent avec dédain sur les débris de la majestueuse antiquité : tel étoit une des branches du système contre-révolutionnaire.

Dévoiler ce plan conspirateur, c'est le déjouer. Les citoyens connoîtront les piéges tendus à leur loyauté; ils signaleront ces émissaires de l'étranger que le char révolutionnaire doit écraser dans sa course. Une horde de brigands ont émigré; mais les arts n'émigreront pas. Comme nous, les arts sont enfans de la liberté; comme nous, ils ont une patrie, et nous transmettrons ce double héritage à la postérité.

Ce que les législateurs ont fait pour vivifier les sciences, et pour en répandre les bienfaits, ce qu'ils feront encore est une réponse victorieuse à toutes les impostures. Des procédés nouveaux pour l'extraction de la soude et du salpêtre, pour la confection de la poudre et de l'acier, des ma-

nufactures d'armes, des foreries, des fonderies de canons improvisées, pour ainsi dire, de toutes parts, le travail du cadastre commencé, le télégraphe et les balons appliqués aux opérations militaires, l'organisation du Conservatoire, du Muséum d'histoire naturelle, de la Commission des arts; la mesure la plus grande qu'on ait jamais entreprise d'un arc du méridien qui embrasse neuf degrés et demi; le nouveau système des poids et mesures qui va lier les deux mondes: tout cela s'est fait au milieu des orages politiques. Législateurs, c'est votre ouvrage.

Le projet d'uniformer l'idiôme, et de donner à la langue de la liberté le caractère qui lui convient, commence à s'exécuter. Déjà, plusieurs sociétés populaires du midi ont arrêté de ne plus discuter qu'en français.

La musique même a fait des conquêtes, et des instrumens étrangers ou antiques le *tamtam*, le *buccini* et le *tuba-corva*, sont venus embellir nos fêtes et célébrer nos victoires.

Certes ils protègent les arts ceux qui décernent des statues et le Panthéon à Descartes et à Rousseau; nous ne ferons à aucun représentant du peuple l'injure d'élever des doutes sur l'intérêt qu'il attache aux dons du génie.

Un grand homme est une propriété nationale. Un préjugé détruit, une vérité acquise, sont souvent plus importans que la conquête d'une cité, et lors même que des découvertes ne présentent que des faits et des vues, sans application immédiate aux besoins de la société, tenons pour certain que ces chaînons isolés se rattacheront un jour à la grande chaîne des êtres et des vérités.

Lions donc le génie d'une manière indissoluble à la cause de la liberté. Il fera circuler par-tout la sève républicaine

républicaine, et accélérera l'époque qui doit conduire la France au *maximum* de prospérité et de bonheur.

Citoyens, il est affligeant, sans doute, le tableau que nous avons tracé sous vos yeux, en vous parlant de monumens détruits.

Mais il falloit joindre cette nouvelle série de crimes à tous les crimes de nos ennemis : fournir de tels matériaux à l'histoire, c'est aggraver le mépris et l'exécration qui peseront à jamais sur eux. Prouver qu'ils ont voulu dissoudre notre société politique par l'extinction de la morale et des lumières, c'est nous rendre plus chères les lumières et la morale; et d'ailleurs, les pertes dont vous avez entendu le récit, sont bien adoucies par l'aspect des richesses immenses qui nous restent dans tous les genres d'arts et de sciences. Vous en aurez l'état complet : on ne peut ici que les indiquer.

Il y a cinq mois qu'à cette tribune nous avions calculé à dix millions de volumes les livres nationaux. Une approximation nouvelle élève ce nombre à douze millions.

Vous venez de rendre un décret qui ordonne de présenter les moyens d'utiliser les manuscrits. L'instruction de la commission des arts, imprimée par ordre du comité d'instruction publique, doit vous persuader que cet objet entre dans le plan de ses travaux. Mais il falloit préalablement réunir ces manuscrits, dont le nombre est immense, et qui offrent des ouvrages d'une haute importance. Tenez pour certain que si les Anglais ou les Hollandais avoient cette mine féconde à exploiter, ils rendroient les deux mondes tributaires, eux qui quelquefois nous ont vendu fort cher des éditions d'auteurs anciens, d'après les manuscrits de la bibliothèque nationale. Bacon prétend qu'Homère a nourri plus d'hommes par ses écrits

qu'Auguste par ses congiaires. On ignore peut-être que, graces aux travaux des gens de lettres et des savans, les mouvemens de l'imprimerie et de la librairie étoient, il y a quelques années, de deux cents millions pour la France, dont cinquante-quatre millions pour Paris. Tous nos bons livres, entre autres ceux de plusieurs de nos collègues sur l'art de guérir, sur la chimie, sont classiques chez la plupart des nations éclairées.

Vous mettrez, sans doute, en activité l'imprimerie du Louvre, la première de l'Europe. Si les caractères de Garamond et de Vitré restoient plus long-temps sans être employés, nous serions indignes de les posséder.

Réimprimons tous les bons auteurs grecs et latins, avec les variantes et la traduction française à côté : c'est un nouveau moyen d'enrichir la République et de répandre la langue nationale. Tirons enfin de la poussière ces milliers de manuscrits entassés dans nos bibliothèques. Ce triage et celui de nos archives éveilleront la curiosité de l'Europe savante.

Alors seront mises en évidence une foule d'anecdotes qui attesteront les forfaits du despotisme.

Déja des lettres de Charles IX et de François II, récemment publiées, ont révélé des infamies royales qui, jusqu'à présent, avoient été ensevelies.

Alors se produiront au grand jour, pour fournir de nouvelles armes à la liberté, des monumens que le despotisme forçoit à se cacher.

Ainsi à la bibliothèque nationale un manuscrit inédite présente la liste des anciens tyrannicides.

Ainsi la médaille où l'on voit une main armée moissonnant des lys et brisant des sceptres, paroît après deux

siècles. Nulle mention d'elle dans l'histoire : on voit seulement par le catalogue que déja, sous Louvois, elle étoit au cabinet des médailles, mais modestement cachée dans une tablette.

Ainsi à Ribauvillers, département du Haut-Rhin, chez un ci-devant prince, on vient de découvrir un vase de vermeil, pesant plus de vingt-trois marcs, qui est un chef-d'œuvre : il représente Clélie, Coclès, la mort de Virginie, la suppression du décemvirat, le dévouement de Scévola et l'expulsion des Tarquins.

Ainsi, après soixante-dix ans, un tableau de Champagne va sortir de l'obscurité, pour être placé dans la salle de vos séances. Le ſujet eſt Hercule foulant aux pieds des couronnes.

En parcourant l'échelle des connoissances humaines, nous trouvons que, dans presque tous les genres, vous avez une profusion d'utiles matériaux. Le dépôt de la guerre seul possède plus de dix-huit mille cartes géographiques. Tous les dépôts étoient engorgés par l'accumulation de manuscrits, de mémoires, de plans obtenus à grands frais et répétés pour la plupart dans chaque dépôt ; car chaque ministre s'isoloit dans son domaine exclusif.

Les médailles, les pierres gravées en creux et en relief, formeront de belles suites. On pourra par des empreintes remplir les lacunes.

Dans les dépôts de Versailles, du Conservatoire, de Nesle, des petits Augustins, (indépendamment de ce qui existe dans les départemens), l'or, l'argent, le bronze, le granit, le porphyre et le marbre, ont pris sous la main du génie toutes les formes du beau et du fini. Tableaux, gravures, statues, bustes, groupes, bas-reliefs, vases, cippes, mausolées, tout cela est sans nombre. Au dépôt

des petits Augustins, qui s'accroît journellement, il y a déja deux cent deux statues et cinq cent deux colonnes.

Les monumens du moyen âge formeront des suites intéressantes, sinon pour la beauté du travail, au moins pour l'histoire et la chronologie.

Les antiquités étrusques appelleront sans doute les regards des artistes. On sait quel prix les Anglais ont attaché aux objets de cette nature, d'après lesquels Wedgewood a fondé sa nouvelle Étrurie, et procuré tant de millions à son pays par le commerce des porcelaines.

Bientôt nous vous proposerons de former un conservatoire pour les machines. Cette école d'un nouveau genre avivera tous les arts et métiers, et diminuera infailliblement la masse de nos importations annuelles, qui s'élèvent à plus de trois cents millions pour des objets que nous pouvons obtenir chez nous.

Une circulaire concernant les jardins botaniques et plantes rares a été envoyée à tous les districts, au nom des deux comités réunis des domaines et d'instruction publique. Les réponses arrivent journellement; et bientôt vous pourrez répartir dans toute la République une collection de végétaux exotiques que le muséum d'histoire naturelle tient en réserve: elle est composée de 1,334,544 individus, dont plus de vingt mille pour les serres. Cette masse de richesses végétales peut former pour chaque département une collection d'environ 2500 espèces.

Vous savez d'ailleurs que le commerce des épices est près d'échapper à l'avidité hollandaise. L'an dernier, en juillet, le jardin national de Cayenne avoit distribué plus de trente-deux mille individus, girofliers, poivriers, canneliers, arbres-à-pain, &c. Il lui restoit à distribuer environ

soixante-dix-sept mille individus des mêmes espèces, sans compter une pépinière d'environ cent quatre-vingt mille petits girofliers.

Vos jardins de New-Yorck et de Charles-Town, des isles de France et de Bourbon, prospèrent. Quand le comité d'instruction publique aura recueilli les renseignemens nécessaires sur les jardins que la République possède à Constantinople et dans d'autres contrées de l'Orient; conformément au décret du 11 prairial, il vous présentera les moyens de les utiliser. Il me semble qu'une mesure très-utile encore seroit de rédiger une instruction étendue pour vos agens diplomatiques et consulaires, afin qu'ils procurent à leur patrie les végétaux, les procédés, les instrumens, les découvertes et les livres étrangers qui peuvent ajouter à nos moyens.

Les objets scientifiques dont nous avons parlé, proviennent presque tous des ci-devant châteaux et jardins du tyran, des corporations ecclésiastiques, académiques, et des émigrés. Le dépôt de l'émigré Castries contient seul plus de vingt mille pièces manuscrites et intéressantes. C'étoit souvent l'opulence stupide qui en avoit fait l'acquisition, sans en concevoir le prix. Ainsi on prétend que Law, l'auteur du *Système*, ayant appris que le bon ton lui commandoit d'avoir une bibliothèque, vouloit faire prix avec un libraire à tant la toise de livres. Ces dépôts, qu'on ne voyoit guères que par faveur, et dont la jouissance exclusive flattoit l'orgueil et servoit l'ambition de quelques individus, seront désormais la jouissance de tous: les sueurs du peuple s'étoient changées en livres, en statues, en tableaux: le peuple rentre dans sa propriété.

Les Romains, devenus maîtres de Sparte, eurent l'industrie de faire scier au Pécile le ciment sur lequel

étoit appliquée une fresque magnifique. On la vit arriver à Rome sans être endommagée par les suites d'une opération si violente.

Plus que les Romains, plus que Démétrius Poliocerte, nous avons droit de dire qu'en combattant les tyrans, nous protégeons les arts. Nous en recueillons les monumens, même dans les contrées où pénètrent nos armées victorieuses. Outre les planches de la fameuse carte de Ferrari, vingt deux caisses de livres et cinq voitures d'objets scientifiques sont arrivées de la Belgique : on y trouve les manuscrits enlevés à Bruxelles dans la guerre de 1742, et qui avoient été rendus par stipulation expresse du traité de paix en 1769.

La République acquiert par son courage ce qu'avec des sommes immenses Louis XIV ne put jamais obtenir. Crayer, Vandyck et Rubens sont en route pour Paris, et l'école flamande se lève en masse pour venir orner nos musées.

Le génie va faire de nouveaux présens à la République. Pendant leur captivité, Cousin, Thillaye et plusieurs autres ont composé des ouvrages utiles. Tandis qu'à l'expérience des siècles ils joignent leurs découvertes, des voyages nouveaux vont paroître et nous enrichir des dépouilles étrangères : tels sont ceux de la Peyrouse, Vaillant, Desfontaines, Faujas et Dombey. Après un séjour de dix ans au Pérou, ce dernier est retourné, sous les auspices du gouvernement, dans le continent américain pour faire une nouvelle moisson. Votre comité d'instruction publique lui a remis une série raisonnée de questions propres à donner une direction nouvelle à l'œil observateur, et les réponses amèneront sans doute de précieux résultats.

La France est vraiment un nouveau monde. Sa nouvelle

organisation sociale présente un phénomène unique dans l'étendue des âges ; et peut-être n'a-t-on pas encore observé qu'outre le matériel des connoissances humaines, par l'effet de la révolution elle possède exclusivement une foule d'élémens, de combinaisons nouvelles, prises dans la nature, et d'inépuisables moyens pour mettre à profit sa résurrection politique.

Les caractères originaux vont se multiplier. Nous aurons plus d'écarts, mais aussi plus de découvertes. Nous nous rapprocherons de la belle simplicité des Grecs, mais sans nous traîner servilement sur leurs pas : car le moyen, dit-on, de ne pas être imité, c'est d'être imitateur ; on surpasse rarement ce qu'on admire.

La poésie lyrique et la pastorale vont sans doute renaître chez un peuple qui aura des fêtes et qui honore la charrue. L'art théâtral n'eut jamais une plus belle carrière à parcourir. L'histoire n'offre aucun sujet qui égale celui de la dernière conspiration anéantie ; on y trouve jusqu'à l'unité de temps. Ainsi les plaisirs mêmes seront un ressort dans les mains du gouvernement, et les arts agréables deviendront des arts utiles.

Législateurs, que vous prescrit l'intérêt national ? c'est d'utiliser au plutôt vos immenses et précieuses collections, en les faisant servir à l'instruction de tous les citoyens. Le comité vous présentera un mode de répartition ; et puisque, d'après la nouvelle organisation, les musées sont confiés à sa surveillance, il faut les établir. Hâtez-vous de créer des hommes à talent qui promettent des successeurs à la génération peu nombreuse de ceux qui existent. On parle quelquefois de l'aristocratie de la science : elle entre peut-être dans les vues de certains individus qui déclament contre tous les plans d'éducation, et qui voudroient condamner à l'ignorance les artisans et les culti-

vateurs, tandis qu'ils prodiguent les moyens d'instruction à leurs enfans. Il est un infaillible moyen pour n'être pas obligé de perpétuer la gestion des affaires dans les mêmes mains, et pour éviter le monopole des talens : c'est de les disséminer, c'est de provigner les connoissances utiles, en organisant promptement l'éducation nationale, en formant sur-tout des écoles normales ; car, si nous avons de bons maîtres, le succès est infaillible : et souvenez-vous que quand il s'agit d'éducation, comme en matière de gouvernement, des vues mesquines sont des vues détestables. Il y a quinze mois que le comité de salut public vous disoit que cette organisation étoit une mesure de sûreté générale ; et cependant cette mesure n'est pas encore prise ; l'éducation nationale n'offre plus que des décombres. Il vous reste vingt colléges agonisans. Sur près de six cents districts, soixante-sept seulement ont quelques écoles primaires ; et de ce nombre, seize seulement présentent un état qu'il faut bien trouver satisfaisant, faute de mieux. Cette lacune de six années a presque fait écrouler les mœurs et la science. Ses résultats se feront sentir d'une manière funeste dans les autorités constituées, et peut-être jusques dans le sein des corps législatifs.

Et cependant la jeunesse est tourmentée par le besoin d'apprendre : la bibliothèque nationale nous sert de thermomètre à cet égard. Quoiqu'une grande partie de ceux qui seroient dans le cas d'y aller soient présentement dans les armées, elle est plus fréquentée qu'autrefois, et l'on n'y demande plus guères que des livres utiles.

Vainement dirions-nous que les connoissances utiles, comme la vertu, sont *à l'ordre du jour* : on ne les commande pas. Celles-là, on les enseigne ; celle-ci, on l'inspire. L'un et l'autre sont les fruits de l'éducation ; et vous n'obtiendrez pas même des fruits abortifs, si l'on n'organise promptement une éducation nationale qui fera chérir

la liberté par principes et par sentimens : quand la révolution sera dans les esprits et dans les cœurs, elle sera par-tout.

Pour remplir totalement le but de ce rapport, nous vous proposerons des moyens de réprimer les dilapidations. Elles ont pour cause l'ignorance; il faut l'éclairer : la négligence; il faut la stimuler : la malveillance et l'aristocratie; il faut les comprimer. Quoi ! dans le laps d'un siècle, la nature avare laisse à peine échapper de son sein quelques grands hommes; il a fallu trente ans d'études préliminaires et d'un travail continu pour produire un livre profond, un tableau, une statue d'un grand style; et la torche d'un stupide, ou la hache d'un barbare, les détruit en un moment ! Tels sont cependant les forfaits qui, répétés journellement, nous forcent à gémir sur la perte d'une foule de chef-d'œuvres.

En général, un monument précieux est connu pour tel. A Moulins, personne n'ignore qu'il y existe un mausolée de grand prix; à Strasbourg, tout le monde connoît le tombeau de Maurice de Saxe, par Pigall; et dans l'hypothèse qu'à défaut de connoissances et de goût, on ne pût apprécier ces objets, que risque-t-on de consulter? Rien de plus sage que cette maxime d'un philosophe : *dans le doute, abstiens-toi.* Il est d'ailleurs des monumens, qui, sans avoir le cachet du génie, sont précieux pour l'histoire de l'art.

Les fripons ont des lettres de naturalité pour toutes les monarchies; mais ils doivent être étrangers dans une République : ne pas les dénoncer, c'est être leur complice, c'est haïr la patrie. Ne confondons pas avec eux des hommes dont la droiture égale la simplicité; discernons les vrais coupables dont le cœur dirigeoit la main, de ceux qui, coupables en apparence, n'ont été qu'égarés;

mais frappons sans pitié tous les voleurs, tous les contre-révolutionnaires, et rendons, par-là même, plus utile l'activité du gouvernement révolutionnaire que l'aristocratie essaye vainement de décrier. Ses clameurs n'aboutiront qu'à démasquer des pervers long-temps déguisés, qui n'échapperont point à la massue nationale.

Nous sommes loin de vous proposer, comme chez les Grecs, la peine de mort pour les délits dont il s'agit. Vous avez rendu un décret à cet égard : il suffit d'en rappeler et d'en étendre les dispositions qui ne s'appliquent qu'aux sculptures; car les tableaux, les bibliothèques, les cabinets d'histoire naturelle ne sont pas moins dignes d'être conservés.

L'organisation nouvelle des comités donnera plus d'énergie à la surveillance.

Aux mesures répressives joignons des moyens moraux : faisons un appel à toutes les sociétés populaires, à tous les bons citoyens; sur-tout que les représentans du peuple, par leur correspondance dans les départemens, s'efforcent d'éveiller, d'éclairer le patriotisme à cet égard.

En Italie, le peuple est habitué à respecter tous les monumens, et même ceux qui les dessinent. Accoutumons les citoyens à se pénétrer des mêmes sentimens. Que le respect public entoure particulièrement les objets nationaux, qui, n'étant à personne, sont la propriété de tous.

Ces monumens contribuent à la splendeur d'une nation, et ajoutent à sa prépondérance politique. C'est-là ce que les étrangers viennent admirer. Les arènes de Nîmes et le pont du Gard ont peut-être plus rapporté à la France qu'ils n'avoient coûté aux Romains.

La Sicile n'a presque plus de consistance que par des ruines célèbres; de toutes parts on va les interroger.

Rome moderne n'a plus de grands hommes; mais ses obélisques, ses statues, appellent les regards de l'univers savant. Tel Anglais dépensoit deux mille guinées pour aller voir les monumens qui ornent les bords du Tibre. Certes, si nos armées victorieuses pénètrent en Italie, l'enlèvement de l'Apollon du Belvédère et de l'Hercule Farnèse seroit la plus brillante conquête. C'est la Grèce qui a décoré Rome; mais les chef-d'œuvres des républiques grecques doivent-ils décorer le pays des esclaves? La République française devroit être leur dernier domicile.

Philippe de Macédoine disoit : « Je réussirai plutôt à » dompter la belliqueuse Sparte que la savante Athènes. » Réunissons donc le courage de Sparte et le génie d'Athènes: que de la France on voye s'échapper sans cesse des torrens de lumières pour éclairer tous les peuples et brûler tous les trônes. Puisque les tyrans craignent les lumières, il en résulte la preuve incontestable qu'elles sont nécessaires aux républicains : la liberté est fille de la raison cultivée, et rien n'est plus contre-révolutionnaire que l'ignorance ; on doit la haïr à l'égal de la royauté.

Inscrivons donc, s'il est possible, sur tous les monumens, et gravons dans tous les cœurs cette sentence : « Les barbares et les esclaves détestent les sciences, et » détruisent les monumens des arts ; les hommes libres » les aiment et les conservent ».

DÉCRET.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :

1°. Les bibliothèques et tous les autres monumens de

254

sciences et d'arts appartenans à la Nation, sont recommandés à la surveillance de tous les bons citoyens; ils sont invités à dénoncer aux autorités constituées les provocateurs et les auteurs de dilapidations et dégradations de ces bibliothèques et monumens.

2°. Ceux qui seront convaincus d'avoir, par malveillance, détruit ou dégradé des monumens de sciences et d'arts, subiront la peine de deux années de détention, conformément au décret du 13 avril 1793.

3°. Le présent décret sera imprimé dans le bulletin des lois.

4°. Il sera affiché dans le local des séances des corps administratifs, dans celui des séances des sociétés populaires, et dans tous les lieux qui renferment de monumens de sciences et d'arts.

5°. Tout individu qui a en sa possession des manuscrits, titres, chartres, médailles, antiquités provenant des maisons ci-devant nationales, sera tenu de les remettre, dans le mois, au directoire de district de son domicile, à compter de la promulgation du présent décret, sous peine d'être traité et puni comme suspect.

6°. La Convention décrète l'impression du rapport et l'envoi aux administrations et aux sociétés populaires.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.